

Les Maladies chroniques

INFORMATIONS :

Public :

Aide à domicile

Si non spécifié, pas de prérequis

Durée : 14h

Intervenant :

Infirmier

CONTEXTE :

Cette formation permet de prendre conscience de la diversité des maladies chroniques et leurs conséquences sur la vie quotidienne des usagers pour une meilleure prise en charge et un meilleur accompagnement.

LE + DE LA FORMATION

Les apports s'appuient sur les publications nationales et internationales (OMS, ministère de la santé, école de santé publique, HAS) et seront illustrés à partir des connaissances et expériences des participants.

OBJECTIFS :

Les Maladies chroniques

- Identifier les maladies chroniques et leur impact sur la vie quotidienne de la personne
- Harmoniser l'accompagnement quotidien au projet thérapeutique et de vie de la personne

PROGRAMME :

- Définition et sinistralité nationale
- Les grandes familles de maladies chroniques
- Prévention, diagnostic, traitement
- Les principales conséquences sur la vie quotidienne
- Profil des personnes souffrant de maladie chronique
- Les prestations et les instances d'aide
- Le positionnement professionnel adapté au projet thérapeutique et de vie

NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE — EVALUATION & LIVRABLES

- Les apports de connaissances seront articulés d'une part autour des questions issues de la pratique professionnelle, et d'autre part sur la base des recommandations de bonnes pratiques existantes et des derniers textes réglementaires.
- Les professionnels seront sollicités pour analyser, évaluer ce qui pose des difficultés dans leur pratique, prendre du recul et proposer des pistes d'amélioration à partir de situations concrètes.
- Elle privilégiera des méthodes pédagogiques actives et interactives.
- L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation, à l'aide de techniques et outils choisis par l'intervenant.
- La satisfaction des participants est évaluée à l'aide d'un questionnaire et par un « tour de table ».
- L'intervenant fournit un support synthétisant les points clés de la formation.
- Un certificat de réalisation est délivré aux participants.